

## **RAPPORT SUR L'ABSENTEISME DES AGENTS DES CAUSES A EXAMINER DE TRES PRES**

Un rapport annuel sur « l'absentéisme » des agents de la fonction publique territoriale vient d'être publié.

La principale information qui est mise en exergue par la presse spécialisée est l'augmentation globale du taux d'absentéisme. Encore une fois, les agents territoriaux sont montrés du doigt !

La fédération Force Ouvrière des personnels des services publics et des services de santé ne partage pas cette analyse. Pour FO, un examen plus approfondi de la nature des arrêts et de leurs causes est indispensable.

En effet, l'âge moyen des fonctionnaires territoriaux ne cesse d'augmenter, il s'établit désormais à 46 ans. Cela signifie qu'une proportion plus importante d'agents est bien plus âgée. Pour FO, il faut y voir un effet de la contre-réforme des retraites et notamment de la mise en place de la décote qui pousse de nombreux collègues à poursuivre leur activité au-delà du raisonnable pour espérer avoir une retraite décente !

Contrairement aux entreprises du secteur privé, les collectivités territoriales peuvent plus difficilement se débarrasser des « séniors », même si certaines mises à la retraite pour inaptitude physique peuvent être considérées comme abusives...

Ensuite, le rapport nous apprend que la durée des arrêts pour accidents de service a explosé entre 2009 et 2014 : + 35 % !

Cette donnée importante est à prendre en compte, il est plus difficile de se remettre d'un accident à 55 ans qu'à 25. N'oublions pas aussi qu'une majorité des agents territoriaux travaillent dans la filière technique : bâtiment, voirie, espaces verts... autant de métiers à risques.

Le maintien des agents en poste après 60 ans, dans des conditions souvent difficiles entraîne une dégradation de leur santé et une accentuation des risques.

Un travail important de prévention est donc à mener au sein des collectivités afin de réduire les facteurs de risques, dont les conséquences sont d'autant plus importantes sur une population vieillissante. Mais ce travail ne pourra pas tout résoudre, pour FO, il existe d'autres solutions et notamment celle de l'âge de départ à la retraite.

**La revendication Force Ouvrière du retour à une retraite à taux plein à 60 ans est plus que jamais d'actualité !**

Le secrétariat fédéral

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2015